www.sudouest.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Date : 07/12/2017
Heure : 04:10:15
Journaliste : Christian Visticot

Visualiser l'article

Une aide aux créateurs et demandeurs d'emploi

À Arcachon, l' Egée dispose d'un bureau à la Maison des associations, rue Georges-Méran.
Photo C. V.

premium

Si la recherche d'un emploi n'est pas chose facile, la création d'entreprise ne l'est pas non plus. L'Egée vient en aide aux uns et aux autres.

L'Egée n'est pas une destination touristique. L'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise réunit des cadres, dirigeants et créateurs d'entreprise qui, retraités, ont envie de prolonger et partager bénévolement l'expérience et l'expertise qu'ils ont acquises lors de leur vie professionnelle en les mettant au service d'autrui : demandeurs d'emploi, entrepreneurs et créateurs d'entreprises. L'organisation est pyramidale, l'association, nationale, est reconnue d'utilité publique et « tiers de confiance » auprès de la Banque de France. Elle dispose d'une délégation départementale à Bordeaux (1) et, depuis peu, une antenne sur le Bassin qui rassemble une dizaine de membres.

Ces personnes s'adressent principalement à des demandeurs d'emploi, à des dirigeants de petites entreprises ou à des autoentrepreneurs. C'est une sorte de coaching pour des personnes que Pôle emploi n'a pas suffisamment de temps d'accompagner. « Nous disposons de plus de temps, ça nous permet de faire une simulation complète d'entretien et de remodelage du CV », précise Yves Bocquel, chargé de la coordination d'Egée entre Bordeaux et le Bassin. « On fait aussi des entretiens entièrement en anglais pour des personnes qui postulent à un poste ouvert à l'exportation »#; l'aide de l'Egée peut aller jusqu'au parrainage. « Les candidats ainsi préparés ont beaucoup plus de chances de trouver un emploi. »

« Une sorte de coaching »

Tous droits réservés à l'éditeur

Egée ne dispose pas de bureau sur le Bassin. « Notre choix a été d'être au plus près de ceux qui ont besoin de nous », indique Thierry Descamps qui assiste Yves Bocquel. « Nous préférons donner rendez-vous dans une mairie, comme à Gujan-Mestras, dans un bureau de Pôle emploi, à La Teste, à la Maison des associations, à Arcachon ou au Centre communal d'action sociale, à Andernos. » Grâce à un certain nombre de conventions, ces services sont gratuits pour les bénéficiaires. La demande de rendez-vous se fait par courriel à la délégation départementale.

Côté entreprises, Fabrice Chapelain est le responsable de l'Egée chargé de conseiller les dirigeants aux prises avec des difficultés concernant un associé, le banquier, un organisme social – le Régime social des indépendants (RSI), par exemple, ou l'administration. L'association a récemment pu régler un conflit entre un artisan et le RSI. Un responsable de l'équipe peut conseiller et accompagner le dirigeant en difficulté dans ses démarches pour régler le litige. Une adresse électronique : help33entreprise@egee.asso.fr est disponible, et, en cas d'urgence le 05 56 08 13 03.

Cette assistance s'applique aussi à la création d'entreprise, depuis la mise au point du projet jusqu'au lancement et à l'accompagnement initial.

Les cadres ou dirigeants retraités sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe actuelle.

(1) Délégation départementale de l'Egée : 96, rue de la Liberté, 33200 Bordeaux. Site : www.egee.asso.fr Courriel : aqui33@egee.asso.fr Tél : 05 56 08 13 03.

Tous droits réservés à l'éditeur